



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°20230907054 • CONVENTION D'ORGANISATION ET DE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC/SYDEEL 66

Le jeudi 7 septembre 2023, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le vendredi 1^{er} septembre 2023, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

15 présents : Bruno GUÉRIN, Marie-France MARTIN, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Gérard CASENOVE, Christian BERNARD, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Robert JASSEREAU, Florence GONTRAN, Alain COUBRYNS.

4 absents : Jean-Pierre MENDOZA ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Jean CLEMENT ayant donné procuration à Christine MILÉSI, Armel BRIAND ayant donné procuration à Robert JASSEREAU, Stéphanie PACHIS, excusée.

Le Conseil Municipal désigne Madame Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que par délibération n°2014073003 du 30 juillet 2014, le Conseil Municipal a décidé le transfert au Syndicat Départemental d'Énergie et d'Électricité du Pays Catalan (SYDEEL 66), à compter du 1^{er} janvier 2015, pour une durée de 5 ans, de la compétence Eclairage Public et Eclairage Extérieur (Option B) en matière d'investissement et de fonctionnement ;

Expose à l'assemblée qu'il y a lieu, afin de répondre aux enjeux environnementaux et économiques, de moderniser le parc d'éclairage public sur le territoire de la Commune ;

Présente à l'Assemblée le projet de convention d'organisation et de financement des travaux de rénovation de l'éclairage public, référencé opération n°TVXEP-RENOV-23077 Programmation de Rénovation de l'éclairage public / Dispositif Intracting EP, dans le cadre de la compétence Eclairage Public transférée, dont l'objet est de définir les modalités :

- d'organisation pour la réalisation des travaux,
- de financement des travaux entre les deux parties contractantes ;

Indique que ces travaux de rénovation de l'éclairage public concernent 238 points lumineux sur les 672 points lumineux que compte la Commune dont 209 sont, à ce jour, équipés de LED.

Précise que le montant estimatif total de l'opération est établi à 190 400,00 € HT. La participation à la charge de la Commune est de 56 904, 03 € étalé sur cinq années soit 11380,81 € par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 18 voix,

Approuve la convention d'organisation et de financement des travaux de rénovation de l'éclairage public, référencé opération n°TVXEP-RENOV-23077 Programmation de Rénovation de l'éclairage public / Dispositif Intracting EP,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que toute pièce à intervenir en la matière.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 08/09/2023

Reçu en préfecture le 08/09/2023

Publié le 11/09/2023

ID : 066-216602300-20230908-20230907054-DE